**Module : Civilisation de la langue d’étude**

**Niveau : L2**

**Année universitaire : 2024-2025**

 **Le siècle des Lumières**

Le siècle des Lumières s'ouvre historiquement sur l'année 1715, c'est-à-dire lorsque Louis XIV meurt.

C'est un mouvement à la fois philosophique, littéraire et culturel, issu de la bourgeoisie, mouvement que connaît l'ensemble de l'Europe du XVIIIème siècle (1715-1789). Sa dynamique s'appuie sur la promotion du rationalisme, de l'individualisme et du libéralisme, trois notions qui s'opposent à l'obscurantisme entretenu par l'Église catholique et l'arbitraire de la royauté.

Cette leçon a pour but d'exposer le contexte favorable dans lequel ce mouvement est né puis s'est développé, ainsi que de présenter les principales figures de ce siècle.

**Contexte historique des Lumières**

**La régence (1715 – 1723)**

Le siècle des Lumières commence réellement avec la mort du Roi Soleil, Louis XIV, en 1715. S'installe la régence du duc d'Orléans, alors que le futur Louis XV n'a que cinq ans.

Mais la situation laissée par l'ancien monarque absolue est proche de la catastrophe. Les finances sont à l'agonie et l'intolérance religieuse - marquée par la révocation de l'édit de Nantes en 1685 - provoque des exodes et des tensions au sein de la population.

Sur le plan politique, l'autorité monarchique recule, puisque Philippe d'Orléans n'a que peu d'intérêt pour les affaires de l'État.

**Les règnes de Louis XV et Louis XVI (1723-1792)**

Les deux rois qui succèdent au tout-puissant Louis XIV exercent ainsi une autorité bien moindre. L'influence de la France s'affaiblit, tandis que l'image de la monarchie se ternit.

Le règne de Louis XV est notamment marqué par l'influence de sa favorite la marquise de Pompadour, passionnée par les arts et l'intelligence. Elle protègera ainsi les philosophes des Lumières.

Le pouvoir royal fonctionnant historiquement avec le dogme catholique et l'intolérance religieuse, l'affaiblissement du premier permet l'essor d'une réflexion sur d'autres modes de gouvernement, profitant notamment de l'exemple anglais.

L'Angleterre, en effet, est gouvernée sur la base d'une monarchie constitutionnelle depuis la publication en 1689 de la Déclaration des droits (Bill of rights) : elle contrebalance le pouvoir du monarque anglais par l'établissement d'un parlement.

**Développement du savoir**

En parallèle, le savoir se diffuse de plus en plus facilement.

La première raison se trouve dans la diffusion croissante du livre. Si, au XVIIème siècle, le lectorat appartenait avant tout à la noblesse et au clergé, le XVIIIème siècle connaît un élargissement de son public.

Les petits bourgeois (commerçants, riches propriétaires terriens) se mettent à la lecture et se donnent la possibilité d'échanger des avis intellectuels et politiques. Ainsi, on voit l'apparition de salons et de clubs (dont les loges maçonniques) dans lesquels on partage des vues politiques. Cela contribue évidemment à la diffusion d'idées nouvelles.

Sur le plan scientifique, enfin, le XVIIIème siècle voit l'apparition de théories décisives, qui remettent en cause les dogmes religieux. Il y a par exemple Newton qui définit la gravité, et permet de comprendre des lois de la nature comme le mouvement des planètes. La physique expérimentale se développe et, par la même occasion, l'essor des individus s'affermit.

Cette profusion de nouvelles connaissances explique par exemple le travail des Encyclopédistes, avec Diderot et d'Alembert en tête, qui se consacrent à la publication de l'Encyclopédie entre 1751 et 1772, ouvrage emblématique du siècle des Lumière

 **Le mouvement des Lumières**

**Définition des lumières**

Dans un article publié en 1784 dans une revue berlinoise, le philosophe allemand Kant (1724–1804) donne une définition des lumières :

|  |
| --- |
|  « Qu'est-ce que les Lumières ? La sortie de l'homme de sa minorité, dont il est lui-même responsable. Minorités, c'est-à-dire l'incapacité de se servir de son entendement sans la direction d'autrui, minorité dont il est lui-même responsable puisque la cause en réside non dans un défaut de l'entendement, mais dans un manque de décision et de courage de s'en servir sans la direction d'autrui. Sapere aude ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Voilà la devise des lumières. » |

**Sapere aude** ! Est une phrase latine qui signifie littéralement : **« Ose savoir ! ».** Les Lumières, ce sont donc ces efforts d'usage de la raison et de l'intelligence réalisés par l'homme pour accéder à l'éclaircissement. La raison permet à l'homme d'écarter les préjugés et autres superstitions alimentées par le dogme religieux, afin d'agir au mieux sur le monde.

Dès lors, aucun contenu philosophique particulier ne définit les lumières ; c'est plutôt une aptitude aux dispositions de l'esprit qui soumet tout au libre examen de la raison. De ce premier principe, qui consiste à appliquer l'esprit examinateur aux faits observables et vérifiables, il en découle un second : il s'agit du refus du principe d'autorité.

Ce refus conduit à une relecture, par exemple, de l'histoire et de la Bible. En s'appuyant sur des documents et en consultant les textes originaux, les érudits veulent débarrasser l'histoire des fables qu'elle charrie et remettre en question le caractère sacré de la Bible.

On assiste ainsi à la naissance de la critique historique et de l'exégèse critique. Sans relâche, les Lumières mettent en œuvre leur esprit critique acéré afin de débusquer les superstitions, les préjugés, toutes les sources d'erreurs possibles et de faire reculer l'ignorance.

**On trouve comme exemples fameux :**

Diderot qui combat les préjugés sociaux et moraux dans Le neveu de Rameau (1773).

Voltaire qui combat le fanatisme religieux dans Candide (1759).